



DIMENSION ONE SPAS®

Conditions de garantie internationales

Gammes Bay & Reflections

CUVE ULTRALIFE™ **Structure & Surface** **10 ans**

La cuve Ultralife™ est garantie contre toute formation de cloques, fissures, délamination durant 10 ans à partir de la date originale d'achat. La surface de la cuve UltraLife est garantie contre toute fuite durant 10 ans à partir de la date originale d'achat.

CUVE DE COULEUR **Structure & Surface** **7 ans**

La cuve du spa est garantie contre toute formation de cloques, fissures, délamination durant 5 ans à partir de la date originale d'achat du spa. La cuve du spa est également garantie contre toute fuite pour une période de 5 ans à partir de la date originale d'achat.

PLOMBERIE & EQUIPEMENT **5 ans**

Les tuyaux et raccords de plomberie ainsi que les composants du système NeckFlex sont garantis contre toute fuite liée à un défaut de matériel ou de fabrication pendant 5 ans à partir de la date originale d'achat.

L'équipement installé d'usine (pompes, panneau de commande, réchauffeur) est garanti contre tout défaut de matériel ou de fabrication durant 5 ans à partir de la date originale d'achat.

Le réchauffeur FastFlo dispose d'une garantie inconditionnelle de 5 ans à partir de la date originale d'achat. Cela inclue tout défaut de matériel, de fabrication ou toute défaillance liée à un déséquilibre chimique.

HABILLAGE ENVIROTECT **5 ans**

L'habillage Envirotect est garanti contre toute fissure ou délamination pendant 5 ans à partir de la date originale d'achat.

HABILLAGE TERRACINA **5 ans**

L'habillage Terracina est garanti contre toute fissure ou délamination pendant 5 ans à partir de la date originale d'achat.

Conditions d'applications et couverture de la garantie

La garantie s'applique à l'acheteur original qui en fait un usage personnel, familial ou privé, et ce à partir de la date originale d'achat, sur le lieu original de l'installation. La garantie ne peut être transférée à une autre personne ou entité.

Afin d'activer la garantie, le spa doit impérativement être enregistré sous 7 jours après la date de livraison. Il peut être enregistré en ligne à l'adresse suivante : <http://www.d1spas.fr/services-client/activez-votre-garantie/>

L'enregistrement du spa permet à D1 de retrouver aisément le produit via son numéro de série et de retracer ainsi son historique de manière précise. Le numéro de série du spa constitue véritablement le cœur de notre système. En effet, il nous permet d'identifier aisément les pièces qui ont été utilisées pour fabriquer un spa. Le processus de garantie ne sera pas activé sans enregistrement.

Ces conditions de garantie ne s'appliquent pas aux spas qui n'auraient pas été achetés chez un revendeur agréé Dimension One Spas. En l'absence d'un revendeur D1 agréé dans votre région, vous pouvez consulter le distributeur D1 en charge de votre secteur. Les coordonnées pour la France sont les suivantes :

Société Luijben Trading
Tél. : + 33.3.88.62.08.05
E-mail : contact@d1spas.fr

Le problème doit impérativement être signalé durant les 7 jours qui suivent son apparition. Dimension One Spas prendra en charge le remplacement ou la réparation du matériel concerné selon les termes et conditions énoncés dans cette garantie. Dimension One Spas se réserve le droit de remplacer un produit par un autre d'une valeur équivalente (neuf ou reconditionné). Cette réparation (ou remplacement) est uniquement censée couvrir la partie du produit de base concernée par la garantie. Les réparations sur la cuve ou la surface sont *(will be made satisfactorily)*
Dimension One Spas se réserve le droit de donner son accord préalablement à toute réparation et/ou retour de pièces ou spas défectueux. Le coût lié à la désinstallation d'un spa, les coûts de transport de l'usine au domicile du client dans le cadre d'un remplacement de spa, les frais de livraison & d'installation sont à la charge du propriétaire.

Couverture de la garantie internationale

Cuve UltraLife* : 10 ans

De la première à la septième année, Dimension One Spas répare ou remplace le spa défectueux selon les termes définis par ces conditions de garantie. A partir de la septième année et jusqu'à la dixième, Dimension One Spas répare ou remplace le spa, sous réserve qu'il soit retourné à un revendeur D1 aux frais du propriétaire.

Cuve de couleur (structure & surface)* : 7 ans

Dimension One Spas répare ou remplace le spa défectueux selon les termes définis par ces conditions de garantie. Aucune pièce ne sera facturée, sous réserve que le spa soit retourné à un revendeur D1 aux frais du propriétaire.

Plomberie* : 5 ans

Dimension One Spas répare ou remplace toutes pièces de plomberie défectueuses selon les termes définis par les conditions de garantie.

Equipement* & Plomberie : 5 ans

Dimension One Spas répare ou remplace tout composant défectueux de l'équipement ou de la plomberie selon les termes définis par les conditions de garantie.

Autres garanties* (à partir de la date originale d'achat) :

- La lampe ozone inhérente aux systèmes de traitement de l'eau à l'ozone installés en usine est garantie 1 an.
- Les habillages bois sont garantis contre tout défaut de matériel ou de fabrication jusqu'à la livraison chez le client.
- Les systèmes audio installés en usine sont garantis contre tout défaut de matériel ou de fabrication durant 1 an.
- Les inserts pour buses inox installés d'usine sont garantis contre tout défaut de matériel ou de fabrication pendant un an.
- Les inserts pour jets installés d'usine sont garantis contre tout défaut de matériel ou de fabrication pendant deux ans.
- Les lumières LED & packs LFX sont garantis deux ans.

*Les pièces concernées par les garanties énoncées ci-dessus ne seront pas facturées. La main d'œuvre sera opérée par le revendeur D1 agréé en charge du secteur concerné selon le cadre légal en vigueur. Le propriétaire a pour responsabilité de libérer l'accès aux pièces nécessitant une réparation. Le revendeur est en droit de facturer des frais de déplacement.

Exceptions aux conditions de garantie internationales

1. Les spas installés à vocation commerciale.
2. Les spas laissés à vide à la lumière du jour & sans couverture sont sujets à des dommages liés aux UV et au soleil. La température générée par les rayons du soleil concentrée sur la surface de la cuve peut être une source de délamination.
3. La couverture du spa doit impérativement être mise sur le spa lorsqu'il est à vide.
4. Tout changement, mauvais usage, mauvais traitement, cas de figure où la réparation aurait été effectuée par une personne non autorisée par Dimension One Spas.
5. Problème lié au fonctionnement du spa à une température au delà de la limite fixée entre 0,5°C et 48°C.
6. Tout dommage de la surface ou décoloration résultant d'une mauvaise maintenance.
7. Dommage et/ou maculage causé par une présence de minéraux ou de produits chimiques dans l'eau.
8. Tout dommage de la surface ou décoloration lié à une utilisation inadéquate ou à un usage inapproprié de produits chimiques.
9. Usage de produits de nettoyage acides.
10. Dommage causé par un raccordement électrique incorrect.
11. Egratignure ou dommage résultant de l'usure naturelle
12. Dommage lié à une mauvaise installation, une installation réalisée sur une surface instable, un spa déplacé de son endroit initial (en ayant fait ou non l'usage d'une grue).
13. Utilisation de désinfectant tels que le Tri-chlor (tablette ou bâton), hypochlorite de calcium, hypochlorite de sodium, et tout autre produit chimique qui peut se dissoudre ou perdurer sans être dissout à la surface du spa.
14. Les couvertures de spas ne sont pas fabriquées par Dimension One Spas. Les demandes de garanties sont transmises au fabricant.
15. Appuie-têtes, ampoules, composants de filtres, tuyaux ne sont pas concernés
16. Décoloration des inserts de jets résultant d'une eau mal équilibrée, d'une exposition directe aux rayons du soleil, ou de vêtements usuels
17. Les jointures des frises en céramique
18. Les accessoires de spa, y compris le système de management de l'eau Clearzone, la cartouche Vision, l'E-Z Lifter, les accessoires de jets. (A noter que les accessoires peuvent être couverts par d'autres garanties).
19. Une fissure se définit comme une faille qui s'étend sur toute la surface de la cuve. Des rayures superficielles, brèches, craquelures ne sont pas considérées comme des fissures.
20. L'usure naturelle, les accidents ou autres causes hors de contrôle de Dimension One Spas

Exclusions de garantie

Hormis le contenu présenté dans ce document, aucune autre garantie ou obligation exprimée ou impliquée de manière orale ou statutaire n'est valable. Quel que soit son statut (représentant, revendeur, distributeur, prestataire de service, personne tierce, etc.), nul n'est autorisé à changer, modifier ou étendre les conditions de cette garantie. Dimension One Spas, ses représentants, ou employés ne peuvent en aucun cas être tenus responsables d'un préjudice causé à autrui ou toute autre réclamation, si toutefois il en découle. Tous dommages indirects tels qu'une perte d'usage, des produits chimiques, divers dommages, ou dettes éventuelles liées à une déficience présumée du spa sont exclues. En aucun cas, Dimension One Spas ne sera tenu responsable du paiement relatif à ce surcoût. Certaines juridictions n'acceptent pas l'exclusion ou la restriction de garantie dans le cadre de dommages consécutifs ou accessoires, auquel cas les exclusions décrites ci-dessus ne s'appliqueraient pas. Ces conditions de garantie sont définies selon un cadre légal bien particulier. Elle peuvent donc varier en fonction de la situation géographique et de la législation en vigueur.